

Répartition des coûts annuels des places disponibles

Place disponible en zone de marche	SANS considération financière de la municipalité						
	Part payée par les parents					1 enfant	2 enfants & plus
						180,00 \$	270,00 \$
	AVEC considération financière de la municipalité						
Part payée par les parents selon implication de la municipalité ci-dessous:					1 enfant	2 enfants & plus	
École du Tremplin (035)		Saint-Lazare	50%	Seulement si doit emprunter la rue Principale	90,00 \$	135,00 \$	

Place disponible en zone à risque	SANS considération financière de la municipalité							
	Part payée par les parents					1 enfant	2 enfants	3 enfants & plus
						90,00 \$	110,00 \$	135,00 \$
	AVEC considération financière de la municipalité							
	Part payée par les parents selon implication de la municipalité ci-dessous:					1 enfant	2 enfants	3 enfants & plus
	École Provencher (010)		Saint-Anselme	50%		45,00 \$	55,00 \$	67,50 \$
	École secondaire Saint-Anselme (016)							
	École de la Marelle (020)		Beaumont	100%		0 \$	0 \$	0 \$
	École du Phare (021)		Saint-Michel-de-Bellechasse	100%		0 \$	0 \$	0 \$
	École Plein-Soleil (023)		La Duraantaye	50%	Le parent paye d'abord le tarif lié à la zone à risque et la municipalité rembourse ensuite sur demande du parent. *Coût après remboursement	90,00 \$ *45,00 \$	110,00 \$ *55,00 \$	135,00 \$ *67,50 \$
	École de la Source (024)		Saint-Raphaël	100%		0 \$	0 \$	0 \$
	École de la Nouvelle-Cadie (025)		Saint-Gervais	100%	Le parent paye d'abord le tarif lié à la zone à risque et la municipalité rembourse ensuite sur demande du parent *Coût après remboursement	90,00 \$ *0 \$	110,00 \$ *0 \$	135,00 \$ *0 \$
	École du Tremplin (035)		Saint-Lazare-de-Bellechasse	100%		0 \$	0 \$	0 \$
	École de l'Éveil (036)		Saint-Nérée-de-Bellechasse	50%		45,00 \$	55,00 \$	67,50 \$
	École de la Francolière (041)		Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	100%		0 \$	0 \$	0 \$
	École Monseigneur-Sirois (048)		Cap-Saint-Ignace	100%	Le parent paye d'abord le tarif lié à la zone à risque et la municipalité rembourse ensuite sur présentation du reçu *Coût après remboursement	90,00 \$ *0 \$	110,00 \$ *0 \$	135,00 \$ *0 \$
École Aubert-De Gaspé (053)		Saint-Aubert	100%	Seulement si transport du midi payé (sur réception preuve municipalité)	0 \$	0 \$	0 \$	
École de Saint-Cyrille (055)		Saint-Cyrille-de-Lessard	100%	Seulement si SDG ou transport du midi payé (sur réception preuve école)	0 \$	0 \$	0 \$	
École Chanoine-Ferland (062)		Saint-Fabien-de-Panet	50%		45,00 \$	55,00 \$	67,50 \$	
École des Hauts-Sommets (075)		Sainte-Perpétue	100%		0 \$	0 \$	0 \$	
École Saint-Joseph (074)		Saint-Pamphile	100%		0 \$	0 \$	0 \$	
École secondaire de la Rencontre (077)								

Place disponible hors-secteur & transport collectif	Toujours SANS considération financière de la municipalité						
	Part payée par les parents: HORS-SECTEUR					1 enfant	2 enfants & plus
						180,00 \$	270,00 \$
Part payée par l'utilisateur: TRANSPORT COLLECTIF * Formulaire « antécédents judiciaires » à compléter (DRH-103)					Par utilisateur		
					180,00 \$		